



## COMMUNIQUE

Levallois, le 18 février 2010

### **Refonte des accords entre les groupes Carrefour et Finiper**

Les groupes Carrefour et Finiper annoncent ce jour un accord au terme duquel :

- L'actionnaire majoritaire de Finiper acquiert la participation de 20% de Carrefour dans Finiper
- Il est mis fin à l'option de vente que l'actionnaire majoritaire de Finiper détenait sur Carrefour sur le solde de 80% du capital de Finiper
- Carrefour dispose d'un droit de préemption en cas de cession du contrôle de Finiper dans les prochaines années
- Carrefour et Finiper maintiennent un partenariat étroit

Cet accord a notamment pour effet de diminuer la dette financière de Carrefour de 420 millions d'euros, ainsi que les engagements hors bilan de 850 millions d'euros au 31 décembre 2009 par rapport au 30 juin 2009.

La signature de cet accord marque une nouvelle étape dans la rationalisation des activités du Groupe en Italie.

---

**Relations investisseurs : 33 (0) 1 55 63 39 00**

*Rémy Dumoulin, Alessandra Girolami, Sandra Livinec*

**Relations Presse / Publicis : 33 (0) 1 57 32 89 99**